COLLECTIF ROMEUROPE ILE-DE-FRANCE
Compte-rendu de réunion
3 octobre 2012

Collectif Romeurope Ile-de-France

ASAV *(Association pour l'accueil des voyageurs*) – **ASET 93 et 95** (*Aide à la scolarisation des enfants tsiganes*) – **ASEFRR** (*Association de Solidarité en Essonne aux familles roumaines et rroms)* – **CIMADE** (*Comité intermouvements auprès des évacués*) – **FNASAT-Gens du voyage** – **CCFD-Terre Solidaire** – **Habitat Cité** – **Hors la Rue** – **LDH** (*Ligue des Droits de l'Homme*) – **MDM** (*Médecins du Monde*) – **MRAP** (*Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples*) – **Mouvement catholique des gens du voyage** – **Romeurope 94 Val-de-Marne** – **Secours catholique (Caritas France)** – **URAVIF** (*Union régionale des associations pour la promotion et la reconnaissance des droits des Tsiganes et des Gens du voyage d'Ile-de-France)*

Et le Comité de soutien de Montreuil (93), Romeurope 94, le Comité de soutien 92 Sud, le Collectif de soutien aux familles rroms de Roumanie (95), le Collectif Romyvelines (78), le Collectif des sans papiers de Melun (77).

Etaient présents :
Denise Benabenq, LDH 92
Gérard Bureau, Collectif Noisy le grand
Christian Castagna, Romeurope 94
Nathalie-Marie Chantepie, Collectif amis des R'Hommes
Grégoire Cousin, ERRC
Didier Cusserne, Collectif Noisy-le-Grand
Monique De Martinho, Collectif Deuil la Barre
Véronique Decker, DEI-France
Elodie Deret, PU AMI
Perrine Desprairies, ancienne stagiaire Romeurope
Yves Douchin, Romeurope 77
Lise Faron, Cimade
Martin Favreau, PU AMI
Manon Fillonneau, ERRC
Alice Arger, étudiante
Morgan Garcia, Médecins du monde
Vincent Gispert, URAVIF
Philippe Goossens, AEDH
Tom Hérard, Hors la Rue
Nathalie Jantet, Secours catholique
Leonor Klein, Collectif Noisy-Le-Grand
Laure Labrosse, Plateforme 93
Alexandre Le Clève, Hors la Rue
Yves Loriette, MRAP
Michèle Mézard, Médecins du Monde
Livia Otal, Médecins du monde
Françoise Pasquier, LDH 75
Lucie Plesse, Hors La Rue
Aline Poupel, Romeurope 94
Aaoutef Rbiai, Romeurope
Lola Schulmann, Romeurope

1- Résumé des actions du Collectif National

Retour sur l'actualité de cet été afin de mieux contextualisé la mise en œuvre de la circulaire du 26 août 2012 :
Suite à diverses interpellations, le Collectif national a été reçu le 22 août par le Premier Ministre, les demandes formulées par la délégation étaient notamment : la suppression des mesures transitoires ainsi que l'application du droit commun aux ressortissants roumains et bulgares.
Quatre jours après cette rencontre et la réunion ministérielle qui suivait (réunissant le ministre de l'intérieur, du logement, de l'éducation, travail, des affaires sociales et de la santé...), le gouvernement faisait paraître, sans qu'il y ait eu concertation sur son contenu, la circulaire du 26 août.

Qu'en est-il depuis ? Un tour de table va permettre d'avoir un aperçu sur la situation dans les différents départements de la région.

2- Tour de table sur les situations de terrain

a) Le Val-de-Marne (94) (Romeurope 94)

Depuis des années le collectif Romeurope 94 sollicitait le préfet pour une entrevue. Il a été reçu pour la première fois par le préfet le 18 septembre. Ce dernier s'est dit prêt à appliquer la circulaire car il se doit d'exécuter les décisions ministérielles. Il a proposé de travailler en amont lieu par lieu quand il y aura une décision de justice d'évacuation. Il a rappelé que les évacuations continueront. Il a sollicité les associations pour qu'elles transmettent des informations sur les familles avant le diagnostic du Samu Social. Le préfet a demandé aux associations de participer à une sélection sur la question de « l'intégrabilité » des familles en prenant comme critères la scolarisation et la question de l'emploi. Les majeurs isolés ainsi que les familles non intégrables ont vocation à être reconduit à la frontière selon le préfet.
Le préfet ne souhaite pas faire de table ronde avec l'ensemble des partenaires concernés (suggéré par Romeurope 94) car il considère que cela prendrait trop de temps et serait inefficace.
Par ailleurs, le préfet voudrait que le Collectif participe au diagnostic social. La revendication du collectif est claire étant donné qu'il n'y a aucune urgence à évacuer les terrains, c'est l'arrêt des évacuations qui doit être fait afin de trouver des solutions durables et le diagnostic social doit servir à cela.
Le terrain de Créteil a été évacué après plusieurs réunions, Villeneuve le Roi aussi. D'autres évacuations sont encore prévues notamment sur des petits squats (2 ou 3 familles) pour lesquels la préfecture voudrait bien réfléchir à un accompagnement social.

A Villejuif, la plupart des familles sont informées de l'expulsion, mais il n'y a pas eu de diagnostic social.
Les médiateurs sanitaires de PU-AMI relèvent qu'à force d'être chassés de terrain en terrain la plupart sont repartis au moins provisoirement en Roumanie.
A Créteil : L'ARS du 94 est prête à donner un coup de main sur la santé et en particulier sur les domiciliations.

b) La Seine-Saint-Denis (93) (MDM, plateforme 93, PU-AMI, DEI, ERRC)

Médecins du monde, comme d'autres associations, ont été sollicités par la préfecture en juillet pour aider à organiser l'évacuation d'un terrain à Saint Denis, l'invitation a été déclinée.
Une demande de rencontre avec le préfet a été envoyée pour poser les cadres avant toute concertation et évacuation.

Noisy le Grand :
Cinq personnes de la police et une de la préfecture sont venues prendre des témoignages auprès des associations sur les familles ; nombre d'enfants scolarisés, le suivi médical…. Aussi, la préfecture a

annoncé une réunion la semaine prochaine (lundi 8 octobre) avec d'autres acteurs notamment le CG et ARS.
D'ores et déjà la préfecture a prévenu que les évacuations continueraient. Pour le moment les seules solutions proposées ont été le 115 ou des retours OFII.
La police vient tous les jours pour faire partir les gens en les harcelant. Les domiciliations sont refusées. Pour les inscriptions scolaires, la mairie a pris les dossiers mais ne donne pas suite. Il est envisagé d'interpeller le recteur afin de rappeler aux mairies leurs obligations et d'appliquer la circulaire Pau-Langevin.

La Courneuve :
Sur le terrain de Moulin Fayvon des enfants scolarisés depuis 3 ans dont les parents sont en situation régulière (carte de séjour de 10 ans) ont tout de même été évacués. Le défenseur des droits a été saisi et des courriers adressés au préfet, municipalité et même aux ministres ont été envoyés.
Les personnes présentes sur le terrain de Moulin Fayvon à la Courneuve sont parties avant l'évacuation, sous pression policière qui annonçait quotidiennement l'expulsion pour le 2 octobre.
Expulsion (prévu à partir du 15 novembre) d'Hélène Boucher à La Courneuve (700 personnes) va être une vraie question, car aucun diagnostic n'a été organisé non plus.

Bobigny :
Sur un terrain la semaine dernière les policiers avaient préparé des OQTF par nationalité, roumains et bulgares ont été divisés en deux groupes. Seuls les roumains ont reçu une OQTF car les OQTF pour les personnes bulgares n'avaient pas été préparées.

Enfin, une action « coup de poing » est prévue par plateforme 93 le 20 novembre prochain lors la journée internationale des Droits de l'Enfant. Les collectifs de soutien qui souhaitent se joindre à cette action sont invités à se rapprocher de la plateforme 93.

c) <u>Les Hauts-de-Seine (92) (LDH, Comité 92 Sud)</u>

Terrain du **Petit-Clamart** :
Le terrain étant situé à cheval sur deux départements la question de compétence territoriale s'est posée. Le tribunal de Nanterre s'est déclaré incompétent. Le jugement aura lieu le 12 novembre au tribunal de Versailles.
Les autres terrains existant sur le département ne sont pas suivis.

d) <u>La Seine-et-Marne (77) (Collectif Romeurope 77)</u>

Le collectif a demandé une audience à la préfète nouvellement nommée. Pour anticiper les décisions d'évacuations le collectif est prêt à travailler avec la préfecture. La rencontre devrait avoir lieu la semaine prochaine. Le nombre peu élevé des familles dans le département pourrait permettre d'établir des conventions entre 3 à 4 familles et une municipalité. Des financements européens ou nationaux devraient concourir à ce type de projet pour ne pas que les municipalités se retrouvent face à une charge trop lourde. Mettre en avant les réussites comme Sénart une expérience d'insertion qui a duré 7 ans depuis 2007, elle a pris fin et toutes les familles sont totalement insérées.

Yves Douchin élabore un dossier sur cette expérience qui pourrait nourrir d'autres initiatives de ce type.
L'association Turbulences dans le 77 suit les situations dans le Nord du département.

Champ sur Marne :
12 familles expulsées le 20 septembre.

A **Corbeil-Essonnes** à la frontière avec le 77 : un terrain de 200 caravanes situé sur 3 communes attend le jugement d'évacuation qui aura lieu en novembre.

Noisy- Champ sur Marne : près du RER des familles se sont nouvellement installées, probablement venues d'un terrain évacué.

e) <u>L'Essonne (91) (collectif amis des R'Hommes)</u>

Villebon-sur-Yvette près de 400 personnes y sont installées, le maire est venu sur le terrain en personne. Il a fait installer des poubelles sur le terrain et a distribué une lettre tirée à 5000 exemplaires pour que les habitants portent un regard bienveillant sur les familles.

f) <u>Le Val d'Oise (95) (collectif Deuil la Barre)</u>

Diverses évacuations ont eu lieu dans le département notamment à Montmagny, St Ouen l'aumône, Groslay, puis les personnes se sont installées à Pierrefitte et Montmorency puis certaines sont parties en Roumanie. Un terrain à Deuil la Barre a été expulsé avant l'été, sans aucune proposition. Les occupants ont trouvé refuge en squattant des maisons vacantes. La LDH suit la situation.

Il ne reste qu'un seul terrain occupé à Deuil. Tous les enfants sans exception sont scolarisés. Le collectif (avec Romeurope, LDH, DEI) a donc fait des recours individuels au près du défenseur des droits. Le terrain est très propre, très organisé et cela pèse dans la balance. Il y a un travail de médiation sanitaire avec l'Asav.
Une équipe avec des agents CCAS, la police municipale et nationale est venue pour un recensement des familles.
Le maire de Deuil renouvelle les domiciliations et accepte la scolarisation des enfants. Il est très fâché, car certaines baraques ont changé d'habitants, mais la directrice du CCAS n'a pas accepté d'entrer dans les baraques pour identifier les habitants. Invité par le préfet, le maire de Deuil ne voulait pas discuter, il a décliné l'invitation.
Le secours catholique est prêt à participer à un projet d'insertion (pour les 80 personnes du terrain).
Le collectif demande d'un moratoire sur les expulsions.

g) <u>Paris (75) (Secours catholique, Hors la Rue, LDH, ERRC)</u>

Le terrain de **la Villette** (appartenant à la ville de Paris) est en cours expulsion, le délibéré est prévu pour novembre. Le délibéré d terrain de la Porte d'Aubervilliers aura lieu vendredi.

Des pratiques plutôt douteuses de la part des agents de la ville de Paris qui vont à la rencontre des personnes installées sur les terrains à la limite du 93 et de Paris, qui appartiennent à la Ville de Paris, pour leur dire de rester dans le 93.

La Bastille : il y a des signalements et les gens ont été expulsés la semaine dernière. Deux enfants ont accepté de venir au centre (Hors la rue) pour prendre des cours de français.

h) Hors la Rue :

La semaine dernière : arrestations sur trois terrains dans le 93 (Aubervilliers, Stains et saint Denis) concernant des enfants qui étaient contraints de voler à Paris. Cinq à sept enfants ont été placés après avoir été écoutés à la brigade des mineurs. Mais le soir même, ils avaient tous fugué. Deux enfants sont seuls car leurs parents ont été arrêtés. Quelques mesures de protection en milieu ouvert ont enfin été prises par le juge en faveur des enfants roms.

i) Point sur la rétention administrative (CIMADE) :

Il y a toujours beaucoup de roumains placés en rétention au Mesnil Amelot. Les deux préfectures qui placent le plus de roumains en rétention sont le 77 et le 91. La nationalité roumaine est la plus expulsée fin 2011 et début 2012. Le motif le plus utilisé pour les OQTF est l'ordre public, d'une moindre manière la charge déraisonnable. La plupart ne font pas de recours. Au dépôt, le nombre de roumaines a diminué sensiblement cet été cela coïnciderait peut être avec la suppression des arrêtés mendicité.

j) Point recensement des évacuations de terrain (Philippe Goossens) :

On note une hausse de 50% par rapport aux périodes les plus importantes les années précédentes: + de 5000 personnes déplacées ces 3 derniers mois (qu'ils aient attendu l'expulsion ou qu'ils soient partis du terrain quelques jours avant). Suite à la circulaire du 26 août, aucun changement ni dans le rythme ni dans le nombre.
Sur 35 évacuations forcées 4 prévoyaient des « solutions d'hébergement » qui se résument en général à quelques nuitées d'hôtel.
Accélération significative des évacuations puisque au total en 2011 : on compte 70 évacuations contre 35 ces trois derniers mois.
3 charters à destination de Bucarest sont partis de Lyon.
Ce recensement n'a pas de prétention scientifique, il ne faut pas hésiter à transmettre à Lola (la coordinatrice nationale de Romeurope) vos données sur les évacuations et les expulsions pour compléter ce travail et avoir une plus grande lisibilité de la situation régionale (et nationale).

3- Actions au niveau régionale en Ile-de-France

Pour le collectif IDF, il faut garder le rythme d'une réunion par trimestre. A noter, bientôt accessible sur l'espace membre du site Romeurope, un forum pour échanger des situations, mettre à profits les différentes compétences de chacune des associations.

Formation :

Il ne faut pas hésiter à faire part à Romeurope de vos besoins en formation. Cette année encore Romeurope organise **une formation pratique sur les occupants sans droit ni titre** qui aura lieu le **27 octobre 2012**. Les formateurs vous proposent à travers une approche pratique d'acquérir des réflexes pour mieux aider les familles vivant sur les terrains. Une boite à outils pour aider les bénévoles à mieux appréhender les questions juridiques qui se posent, de l'arriver sur un terrain au droit à l'hébergement en passant par les mesures d'expulsion du territoire.

Quelles actions autours de la circulaire:

- ✓ **Le diagnostic :**

Qu'entend-on par diagnostic ? L'ALPIL (association basée à Lyon) par exemple a déjà fait des diagnostics sur la base d'un entretien approfondie avec les familles grâce aux interprètes (le rapport de l'ALPIL expose le contenu de leur diagnostic).
Les préfectures ne dévoilent pas le contenu des diagnostics. Pour le moment, les diagnostics se résument à un recensement (combien de malades, d'enfants…) ou un diagnostic médical.
Il est impératif que les diagnostics se fassent sur une base de communication entre les familles et les agents (sociaux) qui l'établissent.
La question de l'anticipation d'une évacuation en interpellant le préfet dès la connaissance d'une décision de justice se pose : faut-il anticiper ou non l'évacuation et demander un diagnostic ?
Autre question : est-ce que les collectifs peuvent être partie prenante ? Toute décision doit être partagée avec les collectifs.
Le collectif s'accorde sur le fait qu'un diagnostic social, cela doit être :

- fait avec les personnes et pas sur leur dos
- au service de solutions, et il peut y avoir des concertations avec les associations dans ce cadre sans se laisser instrumentaliser
- réalisée par des travailleurs sociaux

- ✓ **Ce qu'il faudrait demander au préfet Régnier** :

Nommé dans le cadre interministériel et chargé d'établir la stratégie nationale pour l'inclusion des roms, le préfet Régnier devra être notre interlocuteur privilégié puisqu'il est chargé de la question rom. Réciproquement Romeurope devrait être son interlocuteur privilégié.

Une nouvelle fois il faudra rappeler que l'accès au droit commun est toujours bafoué.
Le diagnostic promis par la circulaire doit être défini, encadré pour ne pas que cela laisse le champ libre à tout et n'importe quoi.
Fixer des délais pour l'établissement du diagnostic : pas le jour même de l'évacuation ou la veille, ni quand les personnes sont absentes du terrain.
Le diagnostic doit être fait par des travailleurs sociaux (et non par des policiers ou agent de l'OFII) en partenariat avec les collectifs de soutien qui connaissent le terrain.
Enfin, soutenir les communes ou communautés de communes prêtes à mettre en place des dispositifs d'accueil à condition que les fonds européens et/ou nationaux suivent.
Réfléchir sur des solutions pour sortir du bidonville, sans se cantonner aux expériences qui concernent les roms mais au-delà regarder ce qui a été fait sur la thématique du bidonville en France et ailleurs.

Réflexions pour l'avenir :

- Mener une action pour l'accès au travail, interpeller pôle emploi ?
- Mener une campagne d'opinion contre les préjugés sur les Roms ?

L'incident à Marseille, où des riverains ont incendié les affaires des familles après les avoir chassés du terrain qu'ils occupaient, replace au centre du débat la question de l'image négative qui colle à cette population. Il faut faire contrepoids à l'instrumentalisation faite par certains élus afin de « légitimer la colère » des habitants (qui risque de s'accroitre dans la perspective des élections municipales).

Réfléchir à une campagne au niveau régional/ national ? Où l'on pourrait mettre en avant les exemples de réussite. Romeurope 94 (Ivry) a mené une action de sensibilisation à travers des dessins d'enfants sur cartes postales qui ont été envoyées au Président de la République, en parallèle, une pétition a recueilli 3500 signatures. Signe que les habitants peuvent être sensibilisés et soutenir la lutte contre les discriminations.
Comment changer l'opinion publique et chasser les clichés véhiculés sur les roms ? Vaste question qui mérite d'être étudiée prochainement.

4- La journée nationale

Cette année elle aura lieu à Marseille les 17 et 18 novembre 2012. Cette rencontre sera l'occasion de réfléchir aux situations vécues sur les terrains, et de penser ensemble les actions du Collectif. Parmi les thématiques abordées : les insuffisances de la circulaire interministérielle du 26 août 2012, les disparités des politiques publiques, la communication et la stratégie interne du collectif.
Vous pouvez vous inscrire auprès de Lola : lola.schulmann@romeurope.org

5- Conclusion

Ne pas hésiter à mettre en commun les compétences de chaque collectif et de se solliciter mutuellement.
Par exemple : il faut faire appel à DEI chaque fois que les droits des enfants sont bafoués, en particulier le droit à la scolarisation
Il suffit d'écrire à contact@dei-france.org pour que l'association puisse soutenir et aider à écrire les arguments juridiques, à saisir le défenseur des droits, …

Il est important de partager les informations, transmettre à Lola le maximum de retour de terrains.